

# GRAND PRIX DE LA VILLE DE BEZIERS

du 15 au 17 novembre 2019

GOLF DE BEZIERS SAINT THOMAS

Route de Bessan, 34500 BEZIERS – 04 67 39 03 09

info@golfsaintthomas.com – golfsaintthomas.com

## RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions de ce règlement particulier priment celles des règlements généraux.

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement.

### 1 – Conditions de participation

Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés d'une fédération reconnue et répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous à l'article 2. Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ pour l'année 2019. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription. **Epreuve non-fumeur.**

### 2 – Forme de jeu

**Stroke-Play - 54 trous - 18 trous par jour** - Classement sur l'addition des 3 jours.

Une série Dames : index inférieur à 9,5

Départs marques bleues

Une série Messieurs : index inférieur à 4,5

Départs marques blanches

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs maximum	dont Dames minimum	dont Wild Cards maximum	dont Wild Cards qualification maximum
96	21	10	5

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les stipulations du Vade-mecum 1.2.1-4 §7.

**Note 1** : La Ligue Occitanie dispose de 10 Wild Cards, incluses dans le nombre total de participants (cf. tableau ci-dessus).

**Note 2** : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **1er novembre 2019**. Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

**Départage** : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Si le play-off ne peut se dérouler normalement et/ou complètement, le départage se fera selon le plan informatique ffgolf. Autres places : départage selon plan informatique ffgolf.

**Cut** : Après 36 trous, dans chaque série, les 2/3 du champ plus les ex aequo seront qualifiés pour le dernier tour.

**Départs** : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux stipulations du Vade-Mecum 2019.

### 3 – Inscriptions

Inscription uniquement en ligne, avant le **1er novembre 2019**, en suivant le lien ci-dessous :

<https://www.linscription.com/activite.php?P1=29427>

Droits d'engagement :

Adultes 26 and ou plus : 100 € (50 € pour les membres de St Thomas)

Joueurs de 19 à 25 ans : 50 € (25 € pour les membres de St Thomas)

Joueurs de 18 ans ou moins: 40 € (20 € pour les membres de St Thomas)

La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue Occitanie avant le **5 novembre 2019** à 12h. Cette liste pourra être complétée si le champ des joueurs est incomplet. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement. Merci de bien vouloir signaler tout forfait par courriel : [info@golfsaintthomas.com](mailto:info@golfsaintthomas.com). Tout forfait dénoncé par un autre moyen ne sera pas pris en compte. La journée d'entraînement est prévue soit le mercredi 13 novembre 2019 (sur présentation d'un justificatif de scolarité), soit le jeudi 14 novembre 2019, sur réservation des départs au Golf.

### 4 – Remise des prix

Dimanche 17 novembre 2019, 30 minutes après la fin de la compétition et suivie d'un cocktail. Classement en brut uniquement. Les 2 premières joueuses de la série Dames et les 4 premiers joueurs de la série Messieurs seront récompensés.

### 5 - Comité de l'épreuve

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.